

Les syndicats des nations sans État

mardi 9 mai 2017

<https://www.sudeducation.org/Les-syndicats-des-nations-sans.html>

Rappel historique

L'Algérie a été une colonie française de 1830 à 1962. Cette période fut celle de la colonisation, de l'occupation française, de l'exploitation coloniale et tout ce qui en découle. Même si en 1848 le gouvernement de Napoléon III crée « les départements français d'Algérie » et si en 1946 on rebaptise hâtivement « l'Empire français » en « Union française », l'Algérie était bien une COLONIE de l'État français. Aujourd'hui, aucune organisation syndicale de l'hexagone ne met en doute ce que fut le fait colonial en Algérie.

Mais durant ces années, nombreux étaient ceux et celles qui justifiaient « la présence française » par les mythes traditionnels de la France républicaine « généreuse et civilisatrice, porteuse des idéaux émancipateurs de 1789 » dont l'école républicaine était présentée comme l'étendard.

En réalité, quel est le bilan du système éducatif des « départements français d'Algérie » ? Après 132 années de colonisation, 80% d'analphabétisme au sein de la population algérienne !

La situation du syndicalisme en milieu colonial a été pour le moins particulière, basée sur un consensus actant le bien-fondé de la présence française outre-mer. Car au départ, les unions syndicales créées dans les colonies ne sont conçues que comme des succursales du syndicat métropolitain ; elles se constituent avant tout dans le but de syndiquer les travailleur-euses français.

Les seules nuances se situaient au niveau de la volonté réformatrice : les unes se contentaient du statut de l'Union française, les autres luttaient pour une réelle égalité sociale et politique entre colonisé-es et métropolitain-es, certains préconisaient une révision des liens unissant la France et ses dépendances. Mais personne -ou presque- ne remettait en question les liens eux-mêmes, c'est-à-dire la colonisation.

Un tel mutisme au sujet de la corrélation entre exploitation patronale et exploitation coloniale témoigne à coup sûr d'un certain embarras de la majorité des syndicalistes français.

Et maintenant ?

Actuellement, plusieurs zones géographiques sur l'ensemble du globe sont toujours considérées comme faisant partie de la France. Si, dans le langage d'État, le nom de « colonies » qui s'appliquait à eux jusqu'en 1946 a été abandonné, ce sont bien des mêmes territoires colonisés dont il s'agit.

En effet, les systèmes économiques locaux, les inégalités et les dominations internes ne sont pas que le fruit d'une histoire passée mais aussi d'un système qui perdure au service de l'État français et de sa métropole, en particulier pour lui assurer présence militaire, contrôle de vastes zones maritimes et des matières premières. Le changement de terme

d'appellation, les colonies devenues Dom-Tom puis plus récemment Drom-Com, ne saurait le cacher.

Certain-es travailleur-euses de ces « territoires » ont décidé de s'organiser au sein de syndicats dont les revendications de classe débouchent d'elles-mêmes dans la remise en cause du système colonial par nature anti-égalitaire et coercitif, envisageant l'autonomie et l'indépendance comme une des nécessités pour mettre fin aux injustices sociales.

Les syndicats signataires de « La Plate-forme des syndicats des nations sans État » sont : La Confédération Syndicale de Catalogne (Intersindical-CSC) - La Confédération Syndicale Sarde (CSS) - La Centrale Unitaire des Travailleurs (CUT) de Galice - Le Syndicat des Travailleurs du Pays Basque (LAB) - Le Syndicat Autonome Valdôtain des Travailleurs (SAVT) - Le Syndicat des Travailleurs de Bretagne (SLB) - Le Syndicat Occitan de l'Éducation (SOE) - Le Syndicat des Travailleurs Corses (STC) - L'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe (UGTG) - L'Union Syndicale des Travailleurs Kanaks et des Exploités (USTKE) - L'Union des Travailleurs de Guyane (UTG)

Ont soutenu cette initiative sans pouvoir être présents : L'Intersyndical - Canaria (Int-C) et l'Union générale des travailleurs de Martinique (UGTM).

La Plate-forme des syndicats des nations sans État

1 - Au niveau des principes :

- *Nous sommes des syndicats de classe.*
- *Nous sommes des syndicats indépendants des partis politiques, quels qu'ils soient.*
- *Nous luttons contre la « globalisation », c'est-à-dire contre le capitalisme dit « néolibéral » qui impose à nos sociétés une véritable dictature économique, sociale et idéologique, au travers d'instruments comme le FMI (Fonds monétaire international), la BM (Banque mondiale) et l'OMC (Organisation mondiale du commerce) ainsi que les institutions européennes.*

- *Nous lions dans nos perspectives et notre activité, de manière indissoluble et complémentaire, la « libération sociale » et la « libération nationale » de nos peuples.*

2 - Au niveau stratégique :

- *Nous estimons indispensable de développer nos combats respectifs, et de manière adaptée, au niveau où se trouvent posés les problèmes d'aujourd'hui, c'est-à-dire au niveau « mondial ».*
- *En riposte à la globalisation capitaliste, nous sommes décidés à globaliser notre action syndicale à partir de nos peuples et de nos luttes respectives.*
- *Nous voulons aider chacun de nos peuples, chacune des classes laborieuses dont nous défendons les intérêts, à s'identifier à la lutte des autres peuples frères.*

Fédération Sud éducation